

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT DU CANTAL

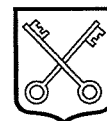
ARRONDISSEMENT DE
MAURIAC

CANTON DE YDES



COMMUNE D'YDES

☎ 04 71 40 82 51 - Fax 04 71 67 91 75



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**N° 051-2024 : RESTAURANT PIZZERIA « L'AUTHENTIQUE » 6 Avenue Roger BESSE
ARRETE PRONONÇANT L'AUTORISATION PROVISOIRE D'OUVERTURE**

Le Maire de la Commune d'Ydes,

Vu le code général des collectivités notamment son les articles L 2212-1 et L 2212-2 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation notamment les articles L 111-8-3, R 111-19-11 et R 123-46 ;

Vu la demande de Madame Gwénaëlle DELFAU, Gérante du Restaurant Pizzeria « l'Authentique » en vue d'une ouverture de son établissement à compter du 12 juin 2024 ;

Vu l'arrêté de l'autorisation de travaux N° 021-2024 du 20 mars 2024 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Sécurité suite à la visite sur site du 04 juin 2024 ;

Vu les observations formulées par la Commission de Sécurité lors de la visite du 04 juin 2024 ;

Vu la demande de saisine de la Commission d'Accessibilité par le Maire de YDES en date du 05 juin 2024 ;

ARRETE

Article 1 : Le Restaurant Pizzeria « l'Authentique » sis 6 Avenue Roger BESSE à YDES, a l'autorisation provisoire d'ouverture à compter du 12 juin 2024 et jusqu'au 30 juin 2024.

Article 2 : L'ouverture définitive des locaux au public interviendra :

- après avis de la commission d'accessibilité ;
- après la levée de l'ensemble des observations de la Commission de Sécurité par un organisme agréé.

L'ouverture définitive fera l'objet d'un nouvel arrêté du Maire de YDES.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Article 4 : M. le chef de la Brigade de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera également transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Mauriac.
- Madame Gwénaëlle DELFAU, Gérante du Restaurant Pizzeria « l'Authentique ».

Fait à Ydes, le 10 juin 2024

Le Maire, Alain DELAGE

